

## Henri Wolff en Alsace annexée (1940-1942)

Henri Wolff était né en 1921. Il s'était marié en 1942 et avait établi son domicile à *Straßburg*, dans la *Schirmeckerstrasse*. Le nom des communes et des rues était à cette époque germanisé. Il s'agissait de la Route de Schirmeck à Strasbourg car, depuis la signature de l'Armistice du 22 juin 1940 entre la France et l'Allemagne qui mettait un terme à la désastreuse Bataille de France, l'Alsace avait été militairement occupée, puis annexée de fait par un décret resté secret, le 18 octobre 1940. L'Alsace et le Pays de Bade formèrent alors le *Reichsgau Oberrhein*.

La population fut victime de l'*Entwelschung*, le train de mesures anti-françaises dont par exemple la germanisation des patronymes (c'est ainsi qu'Henri se prénomma *Heinrich*) et de la *Gleichschaltung*, la mise au pas portant atteinte à toutes les libertés individuelles, d'association, syndicales, religieuses etc. L'administration civile, l'appareil policier, l'univers concentrationnaire et les organisations paramilitaires nazies installés par la force en Alsace se chargeaient de prévenir ou de réprimer brutalement toute velléité de résistance.

L'Allemagne poursuivait pendant ce temps la guerre contre l'Angleterre et le 22 juin 1941, elle envahit l'U.R.S.S. Un nouveau Front était ouvert à l'Est, la paix en Europe n'était pas pour demain !

Le **20 septembre 1942**, Wolff passa d'autorité le Conseil de Révision, la *Musterung*, et fut déclaré physiquement et mentalement apte au service militaire en temps de guerre, *kriegsverwendungsfähig*.

Le **8 octobre 1942** il a été convoqué et incorporé au *RAD*, au *Reicharbeitsdienst*, le Service du Travail du Reich. Le *RAD* était tout à la fois une organisation destinée à fournir une main-d'œuvre bon marché à l'économie du III<sup>ème</sup> Reich pour l'exécution de travaux d'intérêt public, une école d'endoctrinement nazi, un moule destiné à parfaire la cohésion de la jeunesse allemande et une formation prémilitaire.

Les jeunes hommes et les jeunes filles étaient encasernés dans des camps séparés, les *RAD-Lager*, et soumis à une discipline rigoureuse et bien souvent victimes des brimades de l'encadrement. *Heinrich* fut affecté à la *RAD-Abteilung*, n° 6/276 « *Markgraf Berthold von Schweinfurt* » à *Grißheim*, dans l'actuel Land de Bade-Wurtemberg, à l'époque une commune située dans le *Reichsgau Oberrhein* où fonctionnait déjà la *RAD-Abteilung 2/286* « *Hans Sauer* ». Il en a été libéré le **29 décembre 1942** mais l'avenir n'avait pour autant rien de réjouissant.

### **Son incorporation de force, la guerre, puis sa captivité (Protectorat de Bohême-Moravie, Russie, Gouvernement Général de Pologne, Allemagne, 1943-1946)<sup>1</sup>**

Le **6 janvier 1943**, *Heinrich* est appelé sous les drapeaux mais pas celui de son Pays. Il est incorporé de force dans la *Wehrmacht*<sup>2</sup> en application d'une Ordonnance du 25 août 1942 édictée par le *Gauleiter* Robert Wagner, Chef de l'Administration Civile qui avait déclaré : « ...L'Alsace a aussi le devoir de prendre part à la lutte aux côtés du Reich grand allemand. Elle a ce devoir parce que son passé est allemand et que son avenir sera à nouveau allemand », ultime manifestation de la volonté de germaniser l'Alsace à outrance et affirmée à maintes occasions !

Henri, français résidant en territoire annexé, fut victime de « la fatale décision de mobiliser [...] les Alsaciens et les Lorrains, même ceux qui avaient servi avec honneur dans les rangs français » et connut « le désespoir de revêtir pour le combat [...] une tenue qui n'était ni celle de son pays ni celle que son cœur souhaitait » Source, [Le Monde](#), article de 1946

Son incorporation lui donna ipso facto la nationalité allemande.

---

<sup>1</sup> Ce paragraphe a été rédigé sur la base des données de l'état des services établi par la *Wehrmachtsauskunftsstelle* (aujourd'hui *Dienststelle WAST*) complétées par des documents consultés sur le site *Lexikon der Wehrmacht* entre autres ; les autres documents consultés pour étayer ce récit ont été fournis par la Petite-fille d'Henri Wolff

<sup>2</sup> *Wehrmacht*, formée de l'armée de terre (*Heer*), de la marine (*Kriegsmarine*) et de l'armée de l'air (*Luftwaffe*)



Il commença son parcours militaire dans la *Heer*, l'armée de terre, composante de la *Wehrmacht*, à Leitmeritz dans le Protectorat de Bohême-Moravie qui avait été créé par les nazis le 16 mars 1939. Il y a été enrôlé à la *Stamm Kompanie* du *Grenadier Ersatz Bataillon 513*, la Compagnie des Services Communs du Bataillon de Grenadiers de Remplacement<sup>3</sup>. Il fut enregistré sous le n° matricule 780.

Dès lors il subit comme toutes les recrues le « drill » à l'allemande, l'instruction militaire élémentaire destinée à les former au combat d'infanterie, physiquement dure, moralement éprouvante.

Il y fut confronté sans nul doute, à l'instar des recrues alsaciennes et lorraines, à la méfiance de l'encadrement qui ne se faisait aucune illusion sur leur adhésion au régime... du moins pour la majorité d'entre eux.

Le **28 janvier 1943**, il est affecté au *Reserve Grenadier Bataillon 513, 2. Kompanie*, au Bataillon de Grenadiers de Réserve, 2<sup>ème</sup> Compagnie. Ce Bataillon sera reconstitué en décembre de la même année dans le Gouvernement Général de Pologne<sup>4</sup> ce qui signifie qu'il avait subi des pertes au combat.

*Heinrich* est muté le **12 décembre 1943**, à la *3. Kompanie* du *Marschbataillon 273*, à la 3<sup>ème</sup> Compagnie du Bataillon de Marche<sup>5</sup> n° 273. La nature exacte de la mission du *Marschbataillon* dans lequel servit *Heinrich* n'a pu être trouvée dans des archives mais il fut au combat.

A une **date indéterminée**, *Heinrich Wolff* est muté à la *6. Kompanie* du *Panzer Grenadier Regiment 25*, à la 6<sup>ème</sup> Compagnie du 25<sup>ème</sup> Régiment Mécanisé de Grenadiers. Ce régiment appartenait à la 12<sup>ème</sup> Division Blindée qui était engagée en février 1944 dans des opérations dans le Secteur de Luga, ville située dans l'Oblast<sup>6</sup> de Leningrad en U.R.S.S.

Le **3 février 1944**, à Krjutschewo<sup>7</sup>, Henri est blessé par balle de fusil à la poitrine. Le **5** il est évacué, après avoir été examiné et pansé, du *Hauptverbandplatz* au *Feldlazarett 126* à Pleskau, actuelle Pskov, à l'Hôpital Militaire de Campagne n° 126 où l'on diagnostiqua une inclusion de balle de fusil dans le poumon droit. Après avoir été radiographié, il y a sans doute été opéré.

Le **19 février 1944**, il est transféré au *Leichtkranken-Kriegslazarett 4/581*, à l'Hôpital de guerre pour blessés légers à Sudauen, actuelle Suwalki en Pologne, pour y recevoir des soins complémentaires.

Le **2 mars 1944**, il est évacué à Neinstedt dans le Harz au *Reservelazarett*, un Hôpital Militaire de Réserve, créé et mis en service pour la durée de la guerre et installé hors de la zone des combats. On y notera l'inclusion d'une balle de pistolet-mitrailleur dans le poumon droit, sans doute l'interprétation différente d'un médecin militaire après examen de la blessure au thorax.

---

<sup>3</sup> Les *Ersatz Bataillonen* appartenaient aux Unités de Remplacement, aux *Ersatzeinheiten* qui, une fois les recrues instruites ou les convalescents reconditionnés, les envoyaient combler les pertes des Divisions qui étaient engagées sur le Front

<sup>4</sup> *Generalgouvernement für die besetzten polnischen Gebiete*, Gouvernement général des territoires polonais occupés par l'Allemagne depuis l'invasion puis la défaite de la Pologne (octobre 1939)

<sup>5</sup> Des Bataillons de Marche étaient en permanence formés et envoyés dans les Divisions d'Infanterie pour y combler les lourdes pertes en hommes et ils étaient engagés en renfort pour des opérations en général d'ultime recours. Ils étaient composés de 800 à 1 000 hommes. Une fois leur mission accomplie, ces bataillons étaient dissous et les soldats encore aptes au combat étaient réaffectés dans leurs Unités d'origine ou envoyés dans de nouvelles en formation

<sup>6</sup> Secteur géographique sous l'autorité d'une entité administrative concentrant les pouvoirs civils et militaires

<sup>7</sup> Le nom de cette localité est confirmé par différentes sources qui indiquent notamment la présence de nombreux partisans russes en lutte contre les Unités allemandes engagées dans le Secteur et notaient d'importantes actions de guérilla et de harcèlement. Un autre Malgré-nous de la même Unité qu'Henri y a été blessé le même jour, Edmond Meyer d'Erstein



A cette occasion, la Médaille des Blessés<sup>8</sup> « échelon noir » lui a été attribuée. Elle comportait trois échelons, noir, argent et or, qui étaient décernés en fonction du nombre croissant de blessures reçues au combat et non par accident, même survenu au Front. Elle se portait épinglée sur la poche pectorale gauche de l'uniforme mais il est très rare que les Malgré-Nous revenus en aient fait état et surtout ils ne portèrent jamais cette médaille après-guerre, et pour cause !

Le **23 mai 1944**, déclaré apte au service en campagne c'est-à-dire capable de reprendre le combat, il est affecté à Stettin, actuelle Szczecin en Pologne, au *Panzer Grenadier Ersatz Bataillon 5*, au 5<sup>ème</sup> Bataillon Mécanisé de Grenadiers de Remplacement. A compter de cette date, l'état des services effectués dans la *Heer* ne donne pas d'informations supplémentaires.

Il est avéré qu'Henri Wolff avait été fait prisonnier par les Anglais le **15 mai 1945** à **Flensburg**, une ville du nord du Schleswig-Holstein située à 430 kilomètres à l'Ouest de Stettin, sa dernière ville de garnison connue.

Il a ensuite été interné dans le Camp de Gadeland, le 1. Civilian Internment Camp, Camp d'internement de civils n ° 1, créé en juin 1945 près de Neumünster : 11 000 personnes y furent internées parmi lesquelles « une proportion relativement élevée de criminels de guerre présumés » et des personnes soupçonnées d'avoir été d'importants fonctionnaires du parti nazi, le *NSDAP*.

Comment était-il arrivé là ? Pourquoi a-t-il été interné parmi des criminels de guerre présumés et non libéré en sa qualité d'Alsacien qui avait été incorporé de force ?

Deux documents des *Bundesarchiven* récemment transmis à sa famille apportent les réponses : peu après son arrivée au *Panzer Grenadier Ersatz Bataillon 5*, Henri Wolff a été versé dans la *SS*, au *2. SS-Totenkopfsturmbann Stutthof*, au 2<sup>ème</sup> Bataillon *SS-Totenkopf* du Camp de Concentration, *Konzentrationslager (KZ)* de Stutthof, actuelle Sztutowo, en Pologne, à 380 km à l'Est de Stettin.

Les *SS-Totenkopfverbände*<sup>9</sup> auxquels appartenaient les *Totenkopfsturmbannen* étaient des unités chargées de la gestion des camps de concentration en Allemagne et de ceux créés dans les pays occupés.

Mais comment Henri Wolff était-il passé de la *Wehrmacht*, où il servait dans la *Heer* depuis son incorporation, à la *SS* et plus particulièrement dans les *Totenkopfverbände* ? Et comment était-il arrivé dans le Schleswig-Holstein ?

S'il est admis que le recrutement dans la *SS* était à l'origine fondé sur le volontariat, il n'en demeure pas moins vrai que le principe souffrit quelques entorses au moment de la *Musterung*<sup>10</sup> et d'exceptions, notamment en Alsace où « les jeunes gens de la classe 1946, âgés de 17 à 18 ans<sup>11</sup> » ont été incorporés dans la *Waffen-SS* contre leur gré sur décision du *Gauleiter* Robert Wagner.

Le cas d'Henri Wolff est différent et nécessite de le replacer dans le contexte de cette dernière année de la guerre.

---

<sup>8</sup> Le *Verwundetenabzeichen*, créé en mars 1918, ne fut en fait remis qu'après la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, et encore sur requête des victimes et après examen préalable par l'Autorité militaire. Durant la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale, elle fut décernée systématiquement (sauf dans les derniers mois et les soubresauts de l'effondrement du III<sup>ème</sup> Reich)

<sup>9</sup> Des membres des *Totenkopfverbände* pouvaient en tant que de besoin être incorporés dans les régiments de la *Waffen SS* à la *3. SS-Panzer-Division „Totenkopf“*

<sup>10</sup> Aux séances du Conseil de Révision, certains jeunes gens ont été arbitrairement incorporés dans la *Waffen SS* au seul motif que leur stature, entre autres, correspondait à ses critères de recrutement mais également parce que les pertes considérables dans ses Unités exigeaient d'urgence un grand nombre de remplaçants dans leurs rangs

<sup>11</sup> Source : Les incorporés de force alsaciens de Geneviève Herberich-Marx et Freddy Raphaël

Une première source indique que :

« [...] Mi-juillet 1944, environ 20 000 soldats de la Luftwaffe et de la Heer furent transférés à la SS. [...] La dernière étape fut le recours à des membres de la Marine, qui, contrairement à ceux de la Luftwaffe et de la Heer, ne furent pas incorporés dans les Totenkopfverbände. [...] les soldats de la Wehrmacht étaient pour la plupart employés à la surveillance des camps extérieurs [...] le Camp de concentration de Stutthof n'est pas un cas isolé dans le système concentrationnaire car la Heer et la Luftwaffe étaient représentées dans tous les camps »  
Ordnung und Inferno : Das KZ-System im letzten Kriegsjahr de Stefan Hördler

Une deuxième source, SS-Wachverbände, note qu'en :

« 1944/45, les Totenkopf-Sturmbanne des camps de concentration furent renforcés par un grand nombre de soldats de la Wehrmacht et de la Luftwaffe qui ne pouvaient plus servir au Front », et on sait qu'Henri Wolff avait été blessé puis hospitalisé du 3 février au 22 mai 1944.

Une troisième précise le mode de recrutement des gardiens de camps dans les derniers mois de la guerre, notamment celui du Camp de Concentration de Stutthof. L'auteur de l'ouvrage écrit :

« Mi '44 arrivèrent au camp pour servir de gardiens d'anciens soldats de la Wehrmacht. Le 15 juin arrivèrent à Stutthof 500 soldats de l'armée de terre. Le 29 juin, la SS constitua un bataillon d'instruction pour la Wehrmacht<sup>12</sup> qui fut nommé „2<sup>ème</sup> bataillon de garde Stutthof" lors de l'incorporation des soldats dans la SS le 6 juillet » Die Weltanschauliche Schulung der KZ-Wachmannschaften in den letzten Kriegsmonaten de Marc Buggeln

Il est bien question de transfert, et même d'incorporation pour nécessité de service<sup>13</sup>, « *dienstliche Inkorporation* », non d'admission de volontaires. Ces arrivées compensaient le départ de gardiens du Camp de Stutthof, aptes au combat, qui y avaient été prélevés pour être envoyés dans les Unités de la *Waffen-SS* à la 3. *SS-Panzer-Division „Totenkopf"* engagée en juillet à Bialystok, à l'Est de la Pologne.

L'auteur précise en outre que le développement des camps satellites<sup>14</sup> du *Konzentrationslager* de Stutthof avait nécessité l'augmentation du nombre de gardiens et que ceci modifia considérablement la composition initiale du Bataillon, l'*Abteilung*, et son état d'esprit :

« [...] plus important pour l'*Abteilung* furent les changements consécutifs au remplacement de membres de la SS par des soldats de la Wehrmacht » et que, par voie de conséquence, il importait « [...] d'imposer à cette troupe, idéologiquement peu instruite, la „ligne SS" »

Et dès la mi-juillet, au *Konzentrationslager* de Stutthof on fit ce constat qui a toute son importance :

« [...] il était clair pour le commandement du camp de concentration de Stutthof que les unités de garde ne formaient plus une élite nationale-socialiste mais étaient une troupe extrêmement hétérogène dont l'adhésion à l'idéologie SS<sup>15</sup> n'était plus du tout assurée »

---

<sup>12</sup> Le *Wehrmachtausbildungsbataillon*

<sup>13</sup> Toutes ces informations de la plus haute importance pour examiner la situation d'Henri Wolff n'étaient-elles pas connues de l'Intelligence Corps ou n'avaient-elles pas encore été communiquées au Commandement du Camp de Gadeland quand il y a été interné ?

<sup>14</sup> Le Lexikon der Wehrmacht dénombre au moins 39 *Außenlager*, camps annexes-satellites, 22 085 internés

<sup>15</sup> Les nouveaux *Wachmänner* eurent en effet droit par la suite à des séances d'endoctrinement de la SS : sa vision du Monde, ses croyances, la camaraderie qui devait y régner, le *Führerprinzip*, la haine des Juifs, la conduite et l'issue de la guerre, les crimes commis par l'Armée Rouge, tout ceci dans le but de les préserver (en théorie) de la propagande alliée etc. Mais l'objectif essentiel de cet endoctrinement était de maintenir la cohésion des détachements de gardiens, disséminés dans les camps satellites avec les *Kommandos* de travailleurs, et de leur faire accomplir leur mission, au besoin sous la menace - Source, opus cités

Il est tout autant clair qu'Henri Wolff n'avait pas été volontaire pour la SS et qu'il n'avait pas choisi d'être affecté au 2. *SS-Totenkopfsturmbann Stutthof*. Il a été enrôlé et enregistré dans ce Bataillon le **7 juillet 1944**. Son emploi était *Wachmann*, gardien. Il n'a, compte-tenu des sources consultées, pu être impliqué dans les actions de liquidation d'internés à l'intérieur du Camp même.

La mission principale de ces gardiens venant de la *Wehrmacht* était donc pour la plupart d'entre eux de surveiller les internés<sup>16</sup> affectés dans les *Kommandos* extérieurs au Camp où ces derniers étaient contraints au travail dans l'industrie de l'armement, entre autres<sup>17</sup>, de faire respecter les cadences de production dans des établissements parfois isolés et distants du Camp principal, enfin d'éviter tout gaspillage des fournitures et de l'habillement en raison du manque d'approvisionnements :

« Ayez toujours présent à l'esprit que les détenus n'ont de valeur au travail que s'ils produisent beaucoup [...] mettez la pression sur le rythme de travail. Ceci, avec votre mission de sécurité, est votre devoir le plus élevé » Sources, opus cités

Le **25 janvier 1945** commença l'évacuation du KZ de Stutthof. Wolff assista sans aucun doute à des épisodes terribles, témoin d'atrocités et de massacres commis par les SS au cours de l'une de ces « marches de la mort » qui avaient pour but de vider les camps, de déplacer vers l'Ouest les internés encore aptes au travail, d'éviter qu'ils soient libérés par l'Armée Rouge et témoignent des crimes nazis<sup>18</sup>. Elle se termina pour les survivants du Camp de Stutthof dans la région de Gdynia et de Danzig.

Mais 2 000 d'entre eux et leur escorte, dont avec certitude Wolff, furent embarqués sur des chalands inappropriés pour le transport d'humains et convoyés par la Mer Baltique jusqu'à Neustadt dans le Holstein où des exécutions abominables furent à nouveau commises. La guerre se termina le 8 mai 1945 et Wolff tomba aux mains des Anglais une semaine plus tard à Flensburg.

La SS a été interdite et classée comme organisation criminelle lors du Procès de Nuremberg. De ce fait, toute personne enrôlée dans une de ses Unités était réputée avoir participé à la commission de crimes de guerre et (ou) contre l'Humanité, à charge pour elle d'apporter la preuve de sa non-implication.

Le **24 juillet 1945**, Wolff a été entendu par un Officier de l'Intelligence Corps<sup>19</sup> qui compléta la fiche de prisonnier de guerre, la « Prisoner of War Form » (POW) et le formulaire d'identification de la British Army Overseas of the Rhine, l'Armée Britannique d'Occupation du Rhin.

Mais Henri Wolff ne pouvait se réclamer de son état d'incorporé de force alsacien<sup>20</sup> auprès des autorités anglaises au risque d'être frappé d'ostracisme par ses codétenus, voire d'y laisser la vie, éliminé par des fanatiques nazis ! Son internement n'a en aucun cas été plus facile à vivre que s'il avait été dans un camp de prisonniers de guerre.

L'intervention et l'action de la Croix-Rouge Internationale (CRI) permirent en partie sa libération, mais c'est essentiellement le résultat de l'enquête diligentée par l'Intelligence Corps et effectuée par l'un des British Army War Crimes Investigation Teams (WCIT) qui la permit.

---

<sup>16</sup> Cette surveillance semble avoir été parfois très « relâchée » : en un mois par exemple, 30 détenus purent s'évader dont 27 à cause de la « négligence » de gardiens - Source, opus cités

<sup>17</sup> Les détenus étaient également employés par l'*Organisation Todt*, la *Reichsbahn*, les usines AEG, l'industrie chimique etc.

<sup>18</sup> Sur 110 000 internés, 65 000 périrent dans le Camp et pendant les « marches de la mort » en 1945, ces derniers, affaiblis et exténués, ont été exécutés par des gardiens fanatiques, des nazis de la première heure

<sup>19</sup> Officier du Service de Renseignement Militaire anglais

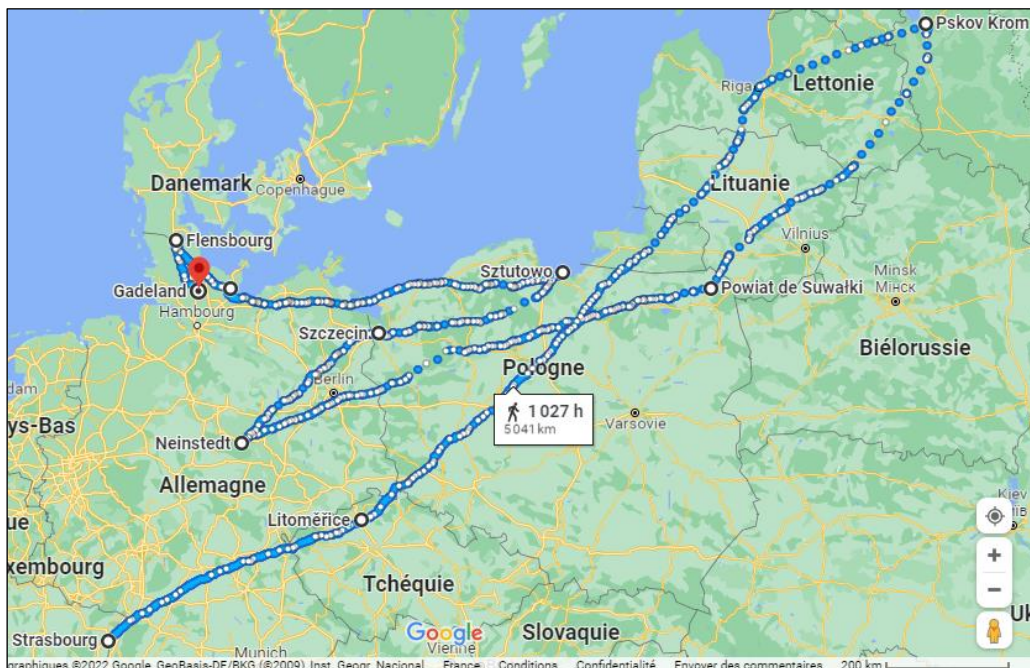
<sup>20</sup> « Les autorités nazies sont aussi très attentives aux „suspects”, combattants d'origine alsacienne, russe et polonaise » et elles avaient sollicité dès fin mars 1945 le Comité International de la Croix-Rouge pour qu'il communique « aux autorités françaises que lesdits Alsaciens sous uniforme allemand sont considérés comme des „citoyens allemands” par le gouvernement allemand, donc que ceux tombés en mains alliées doivent donc être considérés comme des „prisonniers de nationalité allemande”. »

Car c'est seulement à partir de l'automne 1945 que la CRI avait été autorisée à visiter les camps de prisonniers dans les Zones d'Occupation britannique et française en Allemagne, et ce ne serait donc que tardivement, au cours de l'une de ces tournées d'inspection<sup>21</sup>, que Wolff aurait pu se manifester, faire valoir sa qualité d'alsacien incorporé de force et se placer sous la protection de la CRI.

A-t-il été à partir de ce moment signalé à la *Hauptvermittlungsstelle Hamburg* et son statut a-t-il été opportunément transformé en celui d'interné civil le temps de vérifier sa nationalité, son incorporation forcée dans la *Wehrmacht*, son versement d'autorité dans la *SS* et qu'il a été séparé des internés allemands ?

On sait, d'après les archives familiales, que les **8, 12 et 20 février 1946**, il a été autorisé à envoyer à son épouse à Strasbourg une carte postale<sup>22</sup> d'Allemagne. La famille n'aurait donc pas eu de ses nouvelles depuis mai 1945 !

La situation de Wolff avait donc été clarifiée début **1946** mais il ne fut libéré par les Anglais que le **29 mai** : l'Administration militaire anglaise était-elle à ce point précautionneuse et tatillonne en cette période de dénazification de l'Allemagne pour expliquer ce délai ? De cette période, l'intéressé n'a fait qu'une confidence à son épouse : celle qu'un paysan<sup>23</sup> avait pris soin de lui et l'avait bien nourri. Il lui en a toujours gardé une grande reconnaissance.



Les étapes du parcours de Wolff : Leitmeritz (en Bohême-Moravie, actuelle Litoměřice - Krjutschewo (située dans l'Oblast de Pskov) - Pleskau (actuelle Pskov en Russie) - Sudauen (actuelle Suwalki en Pologne) - Neinstedt im Harz (Allemagne) - Stettin (actuelle Szczecin en Pologne) - Stutthof (actuelle Sztutowo en Pologne) - Neustadt im Holstein (Allemagne) - Flensburg - Gadeland © GoogleMaps (droits réservés)

<sup>21</sup> Pour prendre la mesure du travail et du temps nécessaire à ces missions, dont le recensement par la *Hauptvermittlungsstelle Hamburg* des prisonniers de guerre et des internés, on notera que de 1941 à la fin de 1949, le Commandement en Chef de la *Wehrmacht*, puis après l'effondrement du III<sup>ème</sup> Reich, les Services Principaux de Recherches de Hambourg et de Munich reçurent les identités de 9 900 000 allemands !

<sup>22</sup> Des cartes à l'en-tête de la « British Army Overseas of the Rhine », l'Armée Britannique d'Occupation du Rhin, Quartier Général du Secteur Rhénanie du Nord-Westphalie n° 143, sur lesquelles l'interné pouvait rédiger un message destiné à sa famille, limité à 25 mots et qui n'étaient expédiées qu'après avoir été visées par le « Military Censorship Civil Mails », le Bureau de Censure Militaire du courrier civil

<sup>23</sup> Les prisonniers non-officiers étaient astreints au travail. Wolff l'aurait donc été lui-aussi et envoyé dans un *Kommando* travailler à l'extérieur du camp pendant la journée, en l'occurrence dans une exploitation agricole

Henri Wolff fut retenu plus d'un an, privé de liberté, doublement victime : d'abord de l'incorporation de force, puis de celle de son versement dans la SS !

### Sa libération

Les modalités de sa libération par les Anglais et le trajet du rapatriement de Wolff à Strasbourg restent inconnus<sup>24</sup>. Le **5 juin 1946**, il passa au Centre de Libération des prisonniers de guerre de Strasbourg<sup>25</sup> qui fonctionnait au Wacken, dans les anciens locaux de la Foire-exposition. Un certificat daté du 17 juin 1946 lui est établi et le déclare susceptible de recevoir l'aide médicale temporaire compte-tenu de sa blessure, mise à la charge de la commune. Il fut autorisé à résider en Alsace et ne fut jamais poursuivi, a fortiori incriminé, pour avoir appartenu au *2. SS-Totenkopfsturmbann Stutthof*.

### L'après-guerre

Henri Wolff adhéra à juste titre à la Section Locale de Strasbourg de l'Amicale des Anciens de Tambov et Autres Camps assimilés pour y trouver une aide à la défense de ses intérêts d'ancien incorporé de force, de prisonnier de guerre et d'interné civil.

En **1955**, l'Office Départemental du Bas-Rhin des Anciens Combattants et des Victimes de la Guerre accusa réception de sa demande de la Carte de Personne contrainte au travail en pays ennemi en raison de son incorporation dans le RAD. Sa demande a été rejetée au motif que la durée de son incorporation avait été inférieure au minimum fixé à 3 mois... On a connu des dispositions plus libérales !

En **1970**, une pension militaire d'invalidité du fait de son affection pulmonaire lui a été octroyée par le Ministère des Anciens Combattants et des Victimes de la Guerre, majorée pour aggravation de son état de santé en **1972**, puis renouvelée en **1973**. En revanche, il sera débouté de son action pour faire reconnaître son état d'anxiété chronique, cette affection étant considérée comme non imputable au Service par le Tribunal Départemental des Pensions du Bas-Rhin, par « défaut de preuve et de présomption<sup>26</sup> ».

En **1974**, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre lui délivra la Carte du Combattant (application du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, articles A123-2 et A123-3) :



« Peuvent prétendre de droit à la carte du combattant les Alsaciens et Mosellans incorporés de force au cours des hostilités, à partir du 25 août 1942, dans l'armée allemande, qui remplissent l'une des conditions suivantes : [...]

2° Avoir été évacués du front par blessure reçue ou maladie contractée en service, sans condition de durée de séjour [...]

4° Avoir été faits prisonniers alors qu'ils appartenaient à ladite armée, sans condition de durée de séjour. »

Les titulaires de la Carte sont autorisés, conformément aux dispositions du Décret du 24 août 1930, article 3, à porter les insignes de la Croix du Combattant.

<sup>24</sup> A-t-il été pris en charge par la Mission Française du Rapatriement en Allemagne (MFRA), un organisme qui était rattaché au Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force, le Quartier Général des Forces alliées en Europe nord-occidentale ? La MFRA exerça sa mission jusqu'au début de l'année 1950 dans la Zone d'Occupation (ZO) Française. Aurait-elle eu des Officiers de Liaison dans celles des Américains et des Anglais ?

<sup>25</sup> Comme tout rapatrié il a été interrogé par un Officier de Renseignements, chargé de débusquer les nazis, les collaborateurs, avant d'être autorisé à rentrer dans ses foyers, normalement muni d'une Carte de Rapatrié et d'une Carte d'alimentation, mais aucun de ces documents n'a été trouvé dans les archives familiales

<sup>26</sup> Le concept de troubles du stress post-traumatique, ou état de stress post-traumatique, tel qu'on le connaît aujourd'hui, n'a été cliniquement défini qu'en 1980, suite aux ravages provoqués par la Guerre du Vietnam dans les rangs des vétérans américains

En **1980**, Henri Wolff fut reconnu par le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants incorporé de force dans l'armée allemande pour la période courant du **6 janvier 1943** au **17 juin 1946**.

Cette décision prend donc en compte la période après-guerre durant laquelle Wolff a été détenu par les Anglais. Il n'est plus en l'espèce question d'internement civil, mais bel et bien de services militaires valables et validables pour l'attribution de la Retraite du Combattant !

On terminera cet essai de reconstitution en rappelant le devoir de préserver la mémoire des Malgré-Nous et de leur rendre justice, comme cela avait été fait en 2010 :

« ...Je suis venu aujourd'hui en Alsace réparer une injustice [...] A partir de 1942, les Alsaciens et les Mosellans furent enrôlés de force dans l'armée allemande. [...] On les força à agir contre leur patrie, leur serment, leur conscience. Ils furent 130 000. 30 000 sont morts au combat. 10 000 furent portés disparus.

Les „malgré nous” ne furent pas des traîtres. Les menaces de représailles qui pesaient sur leurs familles ne leur laissaient pas le choix. Ce furent des victimes [...] Les victimes d'un véritable crime de guerre » Extraits de la Déclaration du Président de la République Sarkozy le 8 mai à Colmar

Quant au bilan humain de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale pour ce qui concerne les soldats alsaciens, pertes survenues lors de la Drôle de Guerre et de la Bataille de France de 1939 à 1940 incluses, il peut partiellement être résumé ainsi : 32 000 morts et 10 000 disparus.

Si l'on y ajoute le nombre de résistants alsaciens exécutés, celui des personnes décédées en Camps de concentration et les 2 000 victimes civiles de faits de guerre, on arrive à un chiffre approximatif de 50 000 individus, soit 5% de la population, trois fois plus que la moyenne nationale ! Source Bernard Vogler<sup>†</sup>, Professeur Emérite de l'Université de Strasbourg

Sans doute Charles de Gaulle avait-il déjà pressenti quel serait l'ampleur du drame quand il déclarait dans son allocution du 8 mai 1945, jour de l'Armistice qui mettait fin à la guerre en Europe :

« Parce qu'ils ont le plus souffert, parce qu'ils ont été, pour la France, à la pointe du combat, les Alsaciens et les Lorrains n'ont jamais été plus près du cœur de la Nation. Le drapeau tricolore flotte sur Metz et Strasbourg. La France, libre à nouveau et toujours glorieuse, recueille maternellement l'Alsace et la Lorraine libérées. »

Mais dans la plupart des familles, l'annexion de fait de l'Alsace-Moselle et l'incorporation de force restent un sujet délicat à aborder, a fortiori celui de l'incorporation dans la SS :

« Certains enfants nés après-guerre sur les bords du Rhin ou de la Moselle ont mis du temps à désigner un jour une étrange contradiction entre ce que l'école leur enseignait de la guerre, avec ses héros tricolores, sa voix de Londres et ce maréchal traître malgré lui, et le silence d'une histoire familiale souterraine dont il ressortait sans explication que des cousins ou des oncles, voire des pères, avaient combattu sous l'uniforme vert-de-gris<sup>27</sup> de l'ennemi [...] et qu'on allait entourer d'un grand silence gêné. » Richard Kleinschmager, Avant l'oubli

Dominique Wind, février 2022

---

<sup>27</sup> La tenue *Feldgrau* « gris de campagne, de champ de bataille » était la teinte des uniformes de l'Armée de Terre allemande durant les deux conflits mondiaux ; par extension, c'est devenu la désignation du soldat de cette armée